

CONVOCAATION

Le Conseil Municipal se réunira à la salle des mariages, en session ordinaire :

Le mercredi 10 avril 2024 à 19 h

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

À Ars-en-Ré, le 27 mars 2024.

Le Maire
Danièle PETINIAUD GROS



ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal du 27 mars 2024
- Délibérations :
 - ❖ **Finances locales :**
 - Présentation des comptes de gestion 2023 : Commune-Écotaxe-port.
 - Vote des comptes administratifs 2023 : Commune-Écotaxe-port.
 - Affectation des résultats 2023 : Commune-Écotaxe-port.
 - Vote des taux d'imposition 2024.
 - Vote des subventions 2024 attribuées aux associations.
 - Vote des budgets 2024 : Commune-Écotaxe- port.
- Informations diverses.
- Questions diverses.